



Mairie Fontaine-Lès-Luxeuil

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

27 octobre 2026

Un ramassage des **objets lourds et encombrants uniquement** sera effectué par les employés communaux à destination de la déchetterie.

Les petits volumes pouvant être transportés par moyens personnels ne seront pas ramassés.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire en mairie avant le 21 octobre.

La veille, vous êtes priés de les placer devant votre habitation afin qu'ils soient visibles par le personnel communal, où, si vous ne pouvez les déplacer, d'en avertir la mairie.

Pour le Maire,
L'adjoint délégué

